

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1948)
Heft: 1083

Artikel: Secrétariat des Suisses à l'étranger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-686942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SECRETARIAT DES SUISSES A L'ETRANGER.

**Aux groupes N.S.H. et sociétés suisses en Europe,
Aux légations et consulats pour prendre connaissance.**

Berne, le 20 janvier 1948.
Wallgasse 2.

Chers compatriotes,

1948 marque le centenaire de notre Etat fédératif. Désirant associer les Suisses de l'étranger à cet événement, nous avons décidé de faire coïncider les Journées des Suisses de l'étranger avec les manifestations organisées à Berne par le comité de la Fête fédérale de chant et des fêtes "100 ans d'Etat fédératif."

PROGRAMME :

Nous aurons les
25 et 26 juin 1948, à Interlaken
nos séances de délibérations, et le
dimanche 27 juin

l'acte commémoratif du centenaire de la Constitution et la fête fédérale de chant à Berne, où une partie de nos participants pourra se rendre en empruntant le petit "train du centenaire" (Spanischbrötlibahn).

Nous prévoyons, pour le *vendredi 25 juin*, des séances de discussion par pays ou par groupes de pays (l'ordre du jour détaillé vous parviendra plus tard). Pour la première fois, les *groupes de jeunes* auront aussi leurs assises qui se dérouleront le *vendredi* après-midi, parallèlement à celles de leurs aînés.

Le *samedi matin 26 juin*, nous aurons une séance plénière où nous traiterons de sujets intéressant l'ensemble des Suisses de l'étranger. Nous ferons rapport sur le développement des questions d'intérêt général soulevées à la "Journée" de 1947, (loi sur la nationalité, taxe militaire, etc.) (Voir "Echo" d'octobre 1947). Les représentants des jeunes seront aussi présents et feront part de leurs désirs et des buts qu'ils se proposent. L'ordre du jour sera complété par les questions que vous voudrez bien nous soumettre.

Le *samedi après-midi 26 juin*, nous assisterons à une représentation du "Guillaume Tell," qu'on donne chaque année en plein air, à Interlaken.

Le *dimanche 27 juin*, notre programme sera placé dans le cadre des manifestations qui se dérouleront à Berne pour commémorer le centenaire de notre première constitution (voir annexe).

PARTICIPATION.

Comme nous disposerons cette année d'un local suffisamment spacieux, nous n'aurons pas besoin de limiter le nombre des délégués. Cependant, nous n'accepterons *comme délégués proprement dit*, que les compatriotes qui auront été désignés officiellement par vos sociétés pour être leurs représentants. Nous vous adresserons, dans quelques semaines, des formules d'inscription.

DEVICES.

Nous avons adressé une requête aux autorités compétentes en vue d'obtenir, comme l'année dernière, une avance en francs suisses, remboursable en monnaie étrangère, *pour ceux de nos délégués ne disposant d'aucun moyen de transfert*. Comme en tout état de cause, la Confédération ne pourra mettre à disposition qu'une somme limitée, cela signifie que cette somme ne pourra profiter qu'à un nombre limité de délégués. Nous vous tiendrons au courant du résultat de notre requête dans notre prochaine circulaire.

ORDRE DU JOUR.

Les sociétés ou les simples particuliers qui auraient des questions faire figurer à l'ordre du jour sont priés de nous les soumettre *par écrit*, d'ici à la fin d'avril 1948. Les communications qui nous parviendront plus tard ne pourront être prises en considération. Pourquoi ce délai, nous direz-vous? Vu le temps très court dont nous disposons pour nos délibérations, il s'agit de l'utiliser le mieux possible en faisant étudier suffisamment à l'avance, par les instances compétentes, les problèmes qui nous seront soumis. Dans le cas où plusieurs colonies poseraient le même problème, nous devrions nous entendre avec elles pour qu'un seul délégué parle au nom de toutes.

L'an dernier, en Italie et en France, les colonies suisses ont organisé des réunions préliminaires qui constituèrent une excellente préparation aux Journées des Suisses de l'étranger et qui contribuèrent, d'autre part, à resserrer de manière très appréciable les liens qui les unissent. Nous serions très heureux, si de telles réunions pouvaient avoir lieu également cette année, non seulement en France et en Italie, mais dans d'autres pays. Nous comptons dans tous les cas sur chaque président, pour organiser une réunion des membres de la société, destinée à préparer les Journées des Suisses de l'étranger. Il s'agit de *vos* journées; elles ne pourront porter des fruits qu'avec votre collaboration.

"VÉTÉRANS."

Si certaines de vos sociétés ont déjà atteint l'âge vénérable de cent ans ou l'ont peut-être dépassé, elles voudront bien nous en aviser, afin que nous puissions



Delicious meat juice concentrated and flavoured. An ideal meat stock for soups. A stimulating hot drink, made in a moment. Specially packed in glass airtight containers of 24 cubes (approximately 6 pints). Price 1/3

One of
Maggi's Products
Made in England

MARBER & CO.
(Food Products) Ltd.
1, Stanhope St., N.W.1

prévoir la manière dont nous pourrions les fêter en même temps que le centenaire de notre constitution.

BILLETS.

Nous attirons votre attention sur le fait que, dans tous les pays d'Europe (sauf en Allemagne), on peut se procurer des abonnements de vacances ou des abonnements généraux payables en monnaie du pays de résidence. C'est une raison de plus pour venir à Interlaken !

Comptant sur une belle participation à nos "Journées," nous souhaitons dès maintenant la bienvenue à tous.

SECRETARIAT DES SUISSES A L'ETRANGER,

A. Briod.

E. Mörgele.

ANNEXE.

26ème fête fédérale de chant et commémoration du centenaire de notre Constitution.

La société fédérale de chant et l'association de chœurs d'hommes de la Suisse, fondées en 1842, organisent, dans la règle, tous les six ans, une fête fédérale de chant. Celle de 1942 n'a pas pu avoir lieu à cause de la guerre. Elle a été reportée à 1948 où elle aura lieu — comme il y a cent ans — à Berne, et coïncidera avec les 100 ans de notre Etat fédératif. On compte sur la participation de plus de 200 sociétés et de 14,000 chanteurs. La fête sera divisée en 4 groupes et se déroulera du 18 au 29 juin. Le 27 juin, qui sera "notre" Journée, on prévoit : un acte commémoratif du centenaire de la constitution avec le concours des sociétés de chant de l'arrondissement de Berne-Ville, d'un grand chœur de garçons et de la "Stadtmusik" de Berne. Un représentant du Conseil fédéral parlera dans nos diverses langues nationales.

Cortège avec thème : "22 cantons en marche," longueur, 3 kilomètres environ.

Festival : "Das Jahr der Besinnung" (Une année de prise de conscience. Texte de E. Wächter, Berne, musique de René Matthes, Zürich.

Vols spéciaux.

Notre Compagnie de navigation aérienne, la Swissair, s'est déclarée d'accord d'organiser des vols spéciaux pour aller chercher nos délégués d'outre-mer, partout où les inscriptions seront recueillies en nombre suffisant (le reste des places étant mis à la disposition de passagers ordinaires). Nous prions donc tous nos compatriotes qui ont l'intention de venir en Suisse dans le courant de juin, par voie aérienne, de nous le faire

savoir si possible par *retour du courrier*, afin qu'on puisse examiner si le plan proposé est réalisable. Sur les lignes ordinaires de la Swissair, nos délégués auront la priorité. Les délégués qui comptent emprunter ces lignes feront bien de nous en aviser, afin que, s'ils arrivent en groupes, ils puissent être reçus "officiellement" à l'aérodrome.

La Swissair n'est malheureusement pas en mesure d'accorder des réductions de prix.

Nous serions très heureux si ces projets de voyages en commun pouvaient se réaliser, du moins en partie.

UNIONE TICINESE.

The General Annual Meeting was held at Swiss House on Sunday, 8th February, and Mr. C. Berti opened the Meeting at 4 o'clock in the presence of about 40 members.

Before proceeding with the Agenda he asked the members to stand in respect of the memory of the late Rita Notari, who as Rita Abate was Secretary of the Ladies' Section, and whose untimely and tragic death came as a shock to the Ticinese Colony in London.

The minutes of the last Meeting were read and approved without discussion.

Mr. R. Orelli then presented the auditors' report which recommended the adoption of the accounts as presented by the Committee. The Auditors' Report was accepted unanimously.

The President then called upon the Secretary, Mr. P. De Maria, to present the Report of the Committee on the Society's activities and financial position for 1947. The Secretary's report was adopted without discussion.

• With the adoption of the Committee's report, the Committee for 1947 had thus finished its task and Mr. Oscar Gambazzi, Socio Benemerito and Trustee, took the Chair as President *Pro Tem*, pending the election of the Committee for 1948, which resulted as follows : Carlo Berti, *President*; Carlo Valchera, *Vice-President*; Pietro De Maria, *Secretary*; Ernesto Berti, *Vice-Secretary*; Virgilio Berti, *Treasurer*; Vincenzo Ratti, *Collector*; and Francesco Bassi, Giuseppe Bonetti, Carlo Cima, Ugo Darani, Mario Diviani, *Members*.

The Sickness Benefit for 1948 was fixed at 2/- and 1/6 for each category, which is the maximum allowed by the rules.

The President announced that a Ticinese, who wished to remain anonymous had sent him the sum of £25, as a donation to the Benevolent Fund of the Society.

A discussion took place on a proposal to form a Sports' Section and this proposal was received with general approval, and it was left to the Committee to study the proposal and take the necessary steps to carry it into effect. It was unanimously felt that something should be done to encourage the young Ticinese to join the society.

The President then outlined a proposal to place a memorial on the Society's four graves in Kensal Green Cemetery, and informed the members that it would be the duty of the new Committee to study the project in all its implications and that the members would be called together later on, to consider the Committee's Report and a full discussion would then be possible.

The President then declared the Meeting closed.

Dem.

Delicious

Ovaltine

Builds up

Body, Brain & Nerves